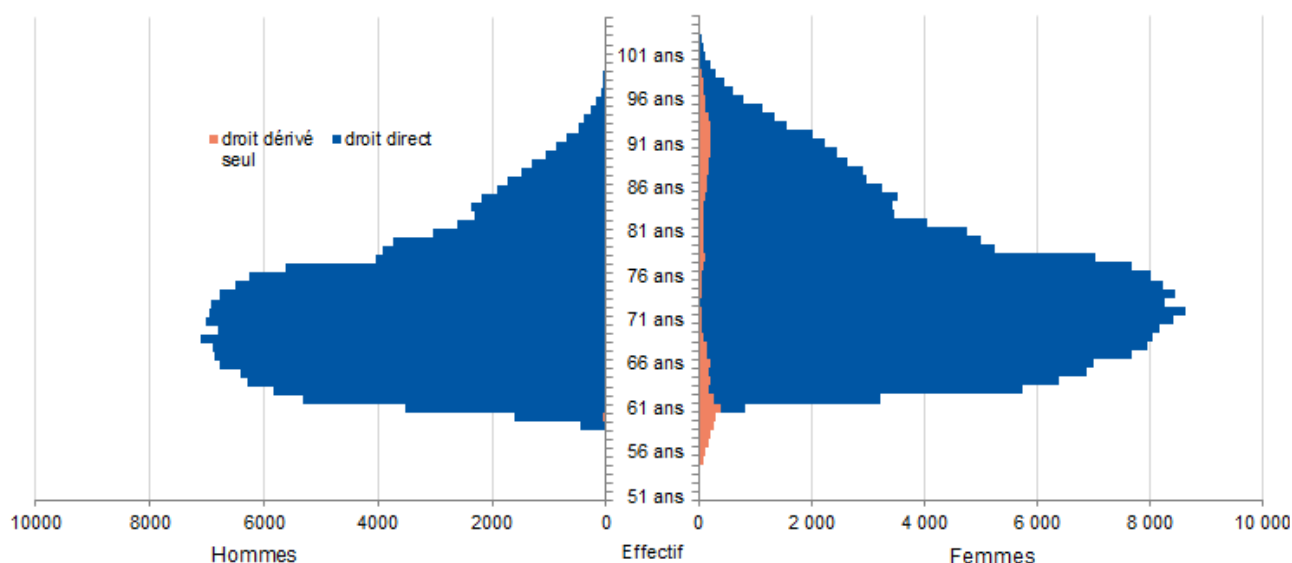


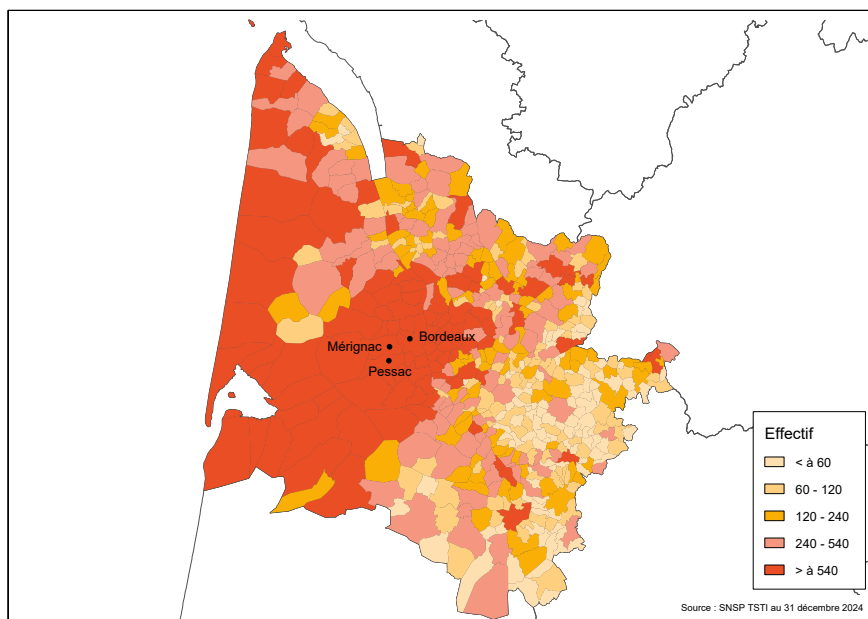
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	7 648	11 987	19 635
Droits directs (retraites personnelles)	7 032	8 091	15 123
Droits dérivés (retraites de réversion)	616	3 896	4 512
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	623	823	1 446
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 775	788	2 563
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,3 ans	63,9 ans	63,6 ans
Droits dérivés	76,6 ans	75,4 ans	75,6 ans
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	145 355	187 789	333 144
Retraités percevant un droit direct seul	140 541	140 294	280 835
Retraités percevant un droit dérivé seul	580	6 388	6 968
Retraités percevant les deux à la fois	4 234	41 107	45 341
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,9%	4,3%	4,1%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	34 426	15 294	49 720
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,0 ans	75,6 ans	74,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	998 €	790 €	880 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	17,8%	41,8%	31,2%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Bordeaux			
Nombre total de retraités	15 247	21 889	37 136
Retraités percevant un droit direct seul	14 879	16 909	31 788
Retraités percevant un droit dérivé seul	41	679	720
Retraités percevant les deux à la fois	327	4 301	4 628
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	9,5%	6,7%	7,9%
Mérignac			
Nombre total de retraités	5 450	7 851	13 301
Retraités percevant un droit direct seul	5 285	5 975	11 260
Retraités percevant un droit dérivé seul	12	210	222
Retraités percevant les deux à la fois	153	1 666	1 819
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,9%	4,6%	4,3%
Pessac			
Nombre total de retraités	5 001	6 576	11 577
Retraités percevant un droit direct seul	4 873	5 059	9 932
Retraités percevant un droit dérivé seul	12	157	169
Retraités percevant les deux à la fois	116	1 360	1 476
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,4%	4,4%	4,0%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr